

BULLETIN D'INSCRIPTION

X SPEED SKI TOUR DU MEIX MUSY

Dimanche 15 février 2015 à partir de 9h00

MEIX MUSY, D447, 25500 MONTLEBON

NOM:

PRENOM:

NÉ(E) LE:

Sexe:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

MAIL:

TELEPHONE:

PERSONNE à PRÉVENIR: Identité:

Téléphone:

SKI:

MONOSKI:

TELEMARK:

SNOWBOARD:

AUTRE:

Joindre: Le certificat médical ou copie licence en cours dans la discipline choisie

Le règlement signé

Le paiement de 30€

L'autorisation parentale pour les mineurs

Je déclare accepter le règlement de l'événement.

Je déclare reconnaître la dangerosité et les risques liés à la pratique d'un sport de vitesse et en connaissance de cause, je renonce ainsi que mes ayants droits à poursuivre l'organisation en cas d'accident et/ou de tout autre litige.

Je n'autorise pas l'organisation à utiliser mon image.

Dossier à retourner par courrier ou à déposer à:

Office du Tourisme, Place de la Halle, 25500 MORTEAU

Adresse mail et téléphone pour renseignements:

otsi.morteau@wanadoo.fr (00 33) 03 81 67 18 53

Fait le _____ à _____

Signature suivie de la mention "LU ET APPROUVÉ"

PARTIE RÉSERVÉE A L'ORGANISATION

DOSSIER COMPLET

DOSSARD

PHOTO

Règlement X Speed Ski Tour du Meix Musy,

1. SÉCURITÉ

Nous attirons spécialement votre attention sur ce point:

Activité à risques.

Les vitesses atteintes peuvent dépassées les 100km/h,

Le port du casque et d'une protection dorsale sont OBLIGATOIRE. Le matériel doit être homologué.

Vous venez tester vos limites, rien ne sert de les dépasser.

2. ORGANISATEUR

L'association HD Gravity Club organise le dimanche 15 février 2015 le seul événement multi-glisses du Haut-Doubs.

Lieu de l'événement: Le Meix Musy, D447, 25500 MONTLEBON

3. PARTICIPANT

L'événement sportif est ouvert aux licenciés ou non, **les mineurs doivent présenter une autorisation parentale et être accompagné d'un adulte qui n'est pas obligé de participer**. Tous les participants doivent présenter un certificat médical de moins de 3 mois attestant de leur capacité physique à participer à cet événement. Le certificat médical devra être remis avec le bulletin d'inscription. L'organisation peut refuser la participation a toutes les personnes qu'elle juge représenter un danger pour elles même ou pour autrui.

4. MATÉRIEL

L'organisation peut refuser la participation d'un participant si elle juge le matériel inadapté à l'événement. **Prenez contact avec nous afin que l'on vous confirme votre participation avec les engins spéciaux.**

5. REMONTÉE DES PARTICIPANTS

Elle s'effectue par téléski sauf pour les engins spéciaux qui seront remontés au départ par navette spéciale.

6. INSCRIPTION

Le prix de l'inscription est de 30€ : limitée à 150 participants.

- Participation à la compétition du dimanche matin
- le forfait journée sur le Meix Musy du 15 février 2015 sauf pour les engins spéciaux.
- une assurance journée par participant pour les frais de secours. Les secours sont organisés et mis en place sous la responsabilité de la station de ski.
- le repas chaud du dimanche midi au Chalet du Musy

Le dossier d'inscription complet comprend:

- un bulletin d'inscription
- le certificat médical
- le paiement de l'inscription (chèque a l'ordre de HD Gravity Club)
- l'autorisation parentale pour les mineurs
- le présent règlement signé (contresigné par un représentant légal pour les mineurs)

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

7. DOSSARDS - PARTICIPATION

Les dossards seront remis uniquement aux participants ayant un dossier d'inscription complet. Les participants devront effectuer au minimum un run d'entraînement, soit le dimanche matin, soit le samedi .

8. SANCTIONS

Toutes infractions aux règles précédemment citées ou tentatives de fraude, de même que tout comportement contraire à l'esprit sportif entraîneront la disqualification du ou des concurrent(s) concerné(s).

9. RECOMPENSES

Il y en aura.

10. ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement et d'annuler l'événement notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques ou manque d'enneigement.

11. ARRET DE L'ÉVÉNEMENT

Les organisateurs se réserve le droit d'arrêter définitivement l'événement en cas de force majeure.

12. REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de l'événement pour l'une des raisons indiquées ci-dessus ou en cas de force majeure, des frais maximums à hauteur de 16€ peuvent être retenus par les organisateurs. Toute demande de remboursement devra se faire par écrit (même adresse que pour l'inscription ou par mail: contact@bibi-bob.fr) auprès de l'association avant le 14 mars 2015. En cas d'annulation de la part d'un participant le jour de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

13. CONTESTATIONS

Toutes contestations dirigées contre les organisateurs ou relative à l'application du présent règlement, seront portées devant le tribunal compétent du siège social des organisateurs. Le présent règlement, de même que les engagements sont expressément soumis au droit français, quelque soit la nationalité des participants et le lieu de souscription des engagements.

-LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTES RESPONSABILITÉS EN CAS DE DOMMAGE CAUSÉ PAR UN PARTICIPANT A UN AUTRE PARTICIPANT OU A UN TIERS, AINSI QU'EN CAS DE PERTE OU DE VOL DES EFFETS PERSONNELS.

-LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTES RESPONSABILITÉS POUR TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS OU SUBIS A L'OCCASION OU DURANT LE TRANSPORT JUSQU'AU POINT DE DÉPART DE L'ÉVÉNEMENT.

-CHAQUE PARTICIPANT PAR LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT RECONNAIT LA DANGEROUSITÉ DE L'ÉVÉNEMENT ET ASSUMERA PLEINEMENT ET ENTIÈREMENT TOUES LES CONSÉQUENCES D'ACCIDENT DUES A CETTE PRISE DE RISQUES OU A UNE PERTE DE CONTROLE.

Le participant à lu et compris le présent règlement.

NOM:

PRÉNOM:

SIGNATURE:

Pour les mineurs, le représentant légal à lu et compris le présent règlement.

NOM:

PRÉNOM:

SIGNATURE:

Autorisation parentale

Je soussigné:

NOM:

PRÉNOM:

Représentant légal, autorise mon enfant

NOM:

PRÉNOM:

Date de naissance:

à participer à la manche du X Speed Ski Tour du Meix Musy le dimanche 15 février 2015.

Je reconnais la dangerosité de l'événement et les risques liés à la pratique d'un sport de vitesse.

Je m'engage à ce que mon enfant soit accompagné d'un adulte lors de l'événement afin que ce dernier autorise l'organisation à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Identité de l'accompagnateur si différente du représentant légal.

NOM:

PRÉNOM:

Votre enfant ne participera que s'il est accompagné (l'accompagnateur n'est pas obligé de participer à l'événement). L'organisation peut refuser la participation de votre enfant si elle juge inappropriée sa participation. L'organisation peut refuser la participation de votre enfant si son accompagnateur n'est pas en possession de tous ses moyens.

Votre enfant doit présenter un dossier d'inscription complet: (voir règlement)

-le bulletin d'inscription

- le certificat médical

- le paiement de l'inscription

- l'autorisation parentale

- le règlement signé de l'enfant et son représentant légal

J'ai lu et compris le présent document

Signatures